

Image not found or type unknown



Crédit à la consommation oubli de prélèvement par la banque

Par roc_ch_56, le 16/04/2010 à 09:38

Bonjour,

suite à une fausse manipulation la banque a oublié de me prélever mes mensualités pendant 3 ans.

Mon crédit devait se finir le 28/04/2011.

Ils viennent de s'en rendre compte du coup je vais me retrouver à payer un crédit jusqu'en 2014.

Suis-je en droit de refuser de payer les mensualités suite au 28/04/2011 ?

Merci.

Par roc_ch_56, le 16/04/2010 à 10:46

En dehors des leçons de morale...?